



Communiqué

l'AGADEV désignée Autorité nationale compétente du Protocole de Nagoya

Libreville, le 09 février 2026 - Le Gouvernement de la République Gabonaise a officiellement désigné l'Agence Gabonaise de Développement de l'Économie Verte (AGADEV) comme Autorité nationale compétente (ANC) pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

Cette désignation marque une étape majeure dans le renforcement de la gouvernance environnementale du Gabon et confirme l'engagement du pays en faveur de la préservation de la biodiversité, de la protection des savoirs traditionnels et de la promotion d'une économie verte inclusive et durable.

En tant qu'Autorité nationale compétente, l'AGADEV est désormais chargée :

- D'encadrer les procédures d'accès aux ressources génétiques ;
- De veiller au respect du consentement préalable donné en connaissance de cause ;
- De garantir un partage juste et équitable des avantages au bénéfice de l'État et des communautés locales concernées ;
- D'accompagner les acteurs nationaux et internationaux dans la mise en conformité avec le Protocole de Nagoya.

Pour l'AGADEV, cette mission s'inscrit pleinement dans sa vision stratégique visant à faire du Gabon un pôle de référence en matière de valorisation durable du capital naturel, tout en sécurisant les investissements responsables dans les secteurs de la recherche, de la biotechnologie, de la cosmétique, de l'agro-industrie et de la pharmacopée.

« *Le Protocole de Nagoya n'est pas une contrainte, mais une opportunité pour structurer une exploitation responsable de notre biodiversité, au bénéfice des générations actuelles et futures* », a souligné Madame Scyrielle P. SENDE ETALI Administrateur Directeur Général de l'AGADEV.

À travers cette nouvelle responsabilité, l'AGADEV entend renforcer le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes notamment les institutions, les chercheurs, les entreprises, les communautés locales et partenaires techniques et financiers ce, afin de bâtir un cadre transparent, équitable et attractif.

FIN